



Communiqué de presse
Mercredi 9 novembre 2022

Un nouveau grand parc de 3,5 hectares et une forêt urbaine au cœur du 20^e arrondissement dès 2024



Crédits : Luxigon / Ville de Paris

La Ville de Paris annonce ce mercredi 9 novembre le rachat d'une friche ferroviaire à la SNCF dans le 20^e arrondissement de Paris pour y planter une nouvelle forêt urbaine. Entre le cours de Vincennes et le jardin de la Gare de Charonne, plus de 2000 arbres seront plantés et de nouveaux espaces de promenades seront aménagés d'ici les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Relié au jardin existant, ce projet permettra de créer un nouveau grand parc de 3,5 hectares dans ce quartier populaire de Paris.

Avec près de 15 millions d'euros engagés sur ce grand projet de nature et d'espace vert, la Ville de Paris accélère la transformation écologique et social des quartiers pour les rendre plus résilients face au dérèglement climatique et améliorer la qualité de vie de leurs habitants.

" Cette forêt urbaine sera une nouvelle étape dans l'investissement massif de la Ville de Paris pour la végétalisation. À l'heure de la COP27, les initiatives des territoires pour planter des arbres, créer des îlots de fraîcheur et de biodiversité sont nécessaires afin que nos villes restent vivables. À Paris, la transition écologique est une priorité budgétaire réaffirmée grâce aux dernières mesures prises pour maintenir nos investissements pour le service public, l'écologie et la transformation de l'espace public" indique Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Situé en bordure de la Petite Ceinture, ce site faisait office de dépôt de bus jusqu'en 2017 après avoir servi de gare de marchandise jusque dans les années 70. Les travaux commenceront dès septembre 2023 après une première phase d'étude. Une concertation avec les habitants permettra de préciser les usages qui pourront prendre place dans ce grand espace de nature qui comprendra des espaces boisés, une clairière, une aire de jeu...

Ce projet de transformation de friche ferroviaire est lauréat de l'appel à projet Nature 2050, lancé par la Métropole du Grand Paris et par la CDC Biodiversité. À ce titre la Métropole du Grand Paris contribuera au projet à hauteur de 500 000 euros.

L'accès au public de ce tronçon, prévue au printemps 2024, viendra compléter l'ouverture au public de la Petite Ceinture, qui représentera ainsi 12 kilomètres de promenade cumulés d'ici la fin de la mandature, pour une surface totale de 25 hectares.

Contact presse :

Ville de Paris : Stéphane Vincent – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr